

NOUVELLES GRAVURES NÉOLITHIQUES DANS LA TOMBE À COULOIR DE CRUGUELLIC (PLOEMEUR, MORBIHAN)

Serge Cassen, directeur de recherche CNRS

et Valentin Grimaud, architecte et ingénieur d'étude

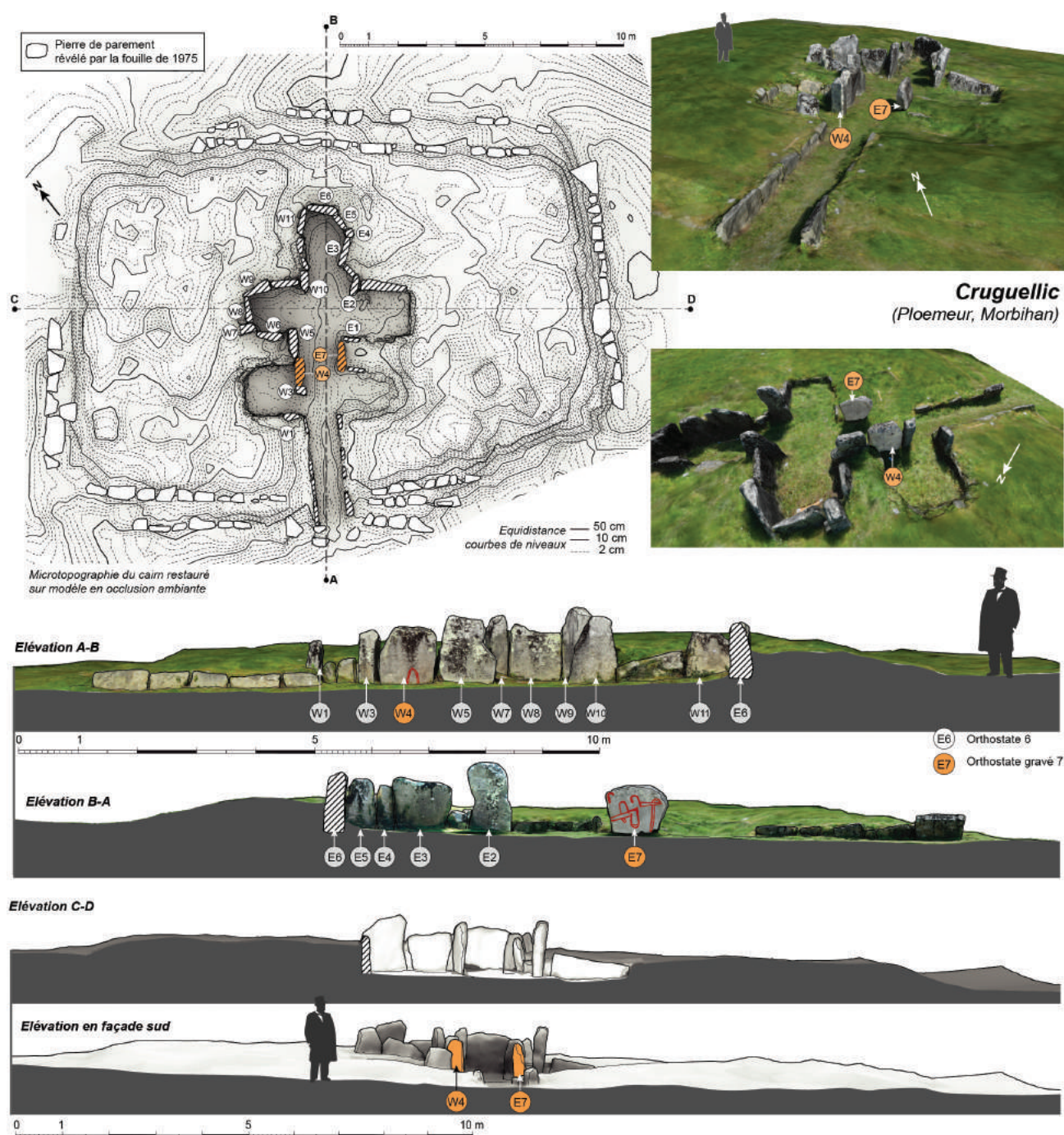
La conférence donnée le 21 mars 2018 à l'université de Bretagne-Sud (Lorient), à l'invitation de la *Société d'archéologie et d'histoire du pays de Lorient*, fut l'occasion de diffuser publiquement un certain nombre de résultats acquis lors de l'enregistrement récent de deux dalles ornées de la tombe à couloir de Cruguellic à Ploemeur (Morbihan). Cette opération s'est inscrite au sein d'un programme collectif de recherche (PCR, Ministère de la Culture – voir le rapport CASSEN, GRIMAUD PAITIER et al. 2016) relatif à l'inventaire des signes gravés sur stèles et parois des tombes en Bretagne. Ce nouveau *Corpus* des représentations symboliques néolithiques intéresse aussi bien l'archéologue (la recherche fondamentale, la conservation et la protection du patrimoine) que le gestionnaire de site (la commune, le département, l'association, la société d'économie mixte, le propriétaire privé, etc.). Ces objets archéologiques, le plus souvent hors-sol, courent en effet le risque de disparaître ou de devenir illisibles sous une pression croissante des visites et des restaurations modernes ayant modifié la structure architecturale ou la climatologie des espaces confinés (tombes et stèles des V^e, IV^e et III^e millénaires av.n.è.).

L'article qui suit proposera, entre autres, une analyse surfacique et chronologique du support et des tracés, une restitution tridimensionnelle des supports et une modélisation dynamique des signes recomposés.

1. Présentation du site, introduction aux gravures

Dominant les plages de Fort Bloqué à l'ouest, la tombe à couloir de Cruguellic est aujourd'hui cachée derrière un rideau de végétation qui empêche toute visibilité vers le large. Cette implantation sur le versant du relief, et non au sommet qui est le plus souvent la norme, est pourtant liée à cette perception visuelle et à cette perspective maritime, à l'image des monuments du même type inventoriés autour de l'embouchure de la Loire qui privilégient ces choix topographiques sur la pente dominant l'océan (L'HELGOUAC'H, POULAIN 1984).

Z. Le Rouzic mentionne bien, près du hameau de Cruguellic, un « tertre tumulaire allongé, entouré de gros blocs arc-boutés vers le centre » (LE ROUZIC 1965, p. 37), mais on peine à entrevoir ce qu'il a bien pu décrire. Seule l'élévation occidentale conservée des parois a pu être confondue avec la structure périphérique d'une tumulation. Malmené pendant la guerre (installation d'un projecteur anti-aérien), le monument est cependant connu des archéologues locaux et notamment de la *Société d'archéologie et d'histoire du pays de Lorient* qui signale les dégradations successives. La construction d'un centre de vacances à proximité, qui bouscule plusieurs dalles, va pousser finalement la Direction des antiquités de Bretagne à intervenir par la fouille en 1974 et 1975 (LE ROUX 1975, 1977).



▲ **Fig. 1** : Plan, microtopographie et élévations sélectionnées de la tombe à couloir de Cruguellic (Ploemeur) d'après le modèle 3D photogrammétrique. Vues obliques sur le site levé en 2016, extraites du modèle 3D.

Plusieurs désordres constatés remontent d'ailleurs aux époques gallo-romaine puis médiévale, mais des tessons de l'âge du Fer signent un passage antérieur, sans doute moins destructeur. Le type architectural est celui historiquement désigné par « sépulture à double transept » (L'HELGOUAC'H 1965) ; il s'agit de l'exemple le plus occidental de tombes plutôt cantonnées entre la région de

Carnac et la Basse-Loire. Le cairn est presque carré et limité par des muraillements en pierres sèches (**fig.1**). Le mobilier récolté, rapporté au Néolithique moyen, est sans surprise Auzay-Sandun mais on note une réutilisation au Néolithique récent et au Campaniforme (LE ROUX 1978).

Deux des montants en granite, « en position très incertaine à la suite des bouleversements

subis » (LE ROUX 1975, p. 538), portent une ornementation gravée, interprétée dans les deux cas comme ces figurations dérivées de l'« écusson », motif connu du répertoire iconographique des tombes à couloir. La publication de 1977 rétablit néanmoins le pilier W4 comme un élément d'architecture « en place », peu perturbé. La figure en « écusson » y est rapprochée du motif similaire décrit dans la tombe de Pen Hap dans l'Île-aux-Moines (Morbihan), autrement dit la « hache-engainée » dans le vocabulaire en usage depuis le début du XX^e siècle (MORTILLET 1894). Une autre ornementation occupe presque toute une des faces d'un bloc trouvé déchaussé sur le site (ROUX, LECERF 1977, p. 15), qui fut en effet présenté debout et bien calé sur une photographie du début des années 1970 (fig. 39 dans *Gallia-Préhistoire*, LE ROUX 1977). Aucune élévation n'étant produite pour accompagner les plans, il est difficile de se faire une image de la structuration interne avant et après la fouille (notre numérotation actuelle des orthostates, tout en se conformant à la distinction faite entre ouest (W) et est (E) ne peut pas suivre l'ordre donné par les auteurs en 1977). On note d'ailleurs que cette orientation de la dalle (et donc des gravures) est inverse à la position actuelle restaurée ; le levé des gravures suit cette ancienne disposition (fig. 5 dans ROUX, LECERF 1977). Les auteurs reconnaissent, parmi d'autres lignes, les restes d'un « écusson » à double encadrement et ligne médiane verticale. Une autre variation proposera une ornementation apparentée à l'« écusson » classique des dolmens à couloir morbihannais avec une concession au style des « dolmens en équerre » type Pierres Plates (LE ROUX 1978). Un inventaire récent fait aussi mention de « figurations dérivées de l'« écusson » bien connu dans l'art des dolmens à couloir » (GOUÉZIN 2007, p. 89).

Dans son volumineux *Corpus* européen, E. Shee-Twohig ne reproduit aucun des dessins de gravures publiés et, son ouvrage étant

probablement achevé pour la Bretagne, ne propose aucun levé personnel alors que son catalogue mentionne bien le monument et ses représentations. Représentations décrites comme devant être le motif en « bouclier » (*buckler motif*) sur chacune des deux dalles (SHEE TWOHIG 1981, p. 164). On le sait, il s'agit d'un autre terme pour décrire la figure en « écusson ». Nous verrons en conclusion la confusion sémantique et sémiotique que l'usage de ces mots induit.

2. Procédures d'acquisition (19 avril 2016)

La morphologie tridimensionnelle des supports a été rendue par une photomodélisation des surfaces :

- orthostate W4 : corpus de 55 clichés au format jpeg obtenus avec un appareil Fuji Im X-E2, allant de Crug_08 (1) à Crug_08 (55) ; focale de 18 mm ; ouverture comprise entre f/7,1 et f/16 pour un temps de pose compris entre 1/60e et 1/30e ; ISO 800 ; traitement photogrammétrique par logiciel Agisoft Photoscan.

- orthostate E7 : corpus de 75 clichés au format jpeg obtenus avec un appareil Fuji Im X-E2, allant de Crug_07 (1) à Crug_07 (75) ; focale de 18 mm ; ouverture comprise entre f/11 et f/16 pour un temps de pose de 1/30e ; ISO 800 ; traitement photogrammétrique par logiciel Agisoft Photoscan.

Le levé photographique des gravures par éclairages obliques tournants, sur lequel va porter notre descriptif, a été mené sous barnum de toile noire étanche (2 x 2 x 2,5 m) et s'est fondé sur 1 station d'images compilées, formant un total de 61 clichés (Nikon D5300 ; objectif AF-S Nikkor 10-24 mm ; ISO 400 ; format RAW ; ouverture à 16 ; focale 12 ; temps de pose allant de 1 à 3 s).

Le dessin vectoriel des tracés et anomalies fut opéré par logiciel *Adobe Illustrator CS6* sous tablette graphique Wacom/Intuos.

3. Descriptif des signes

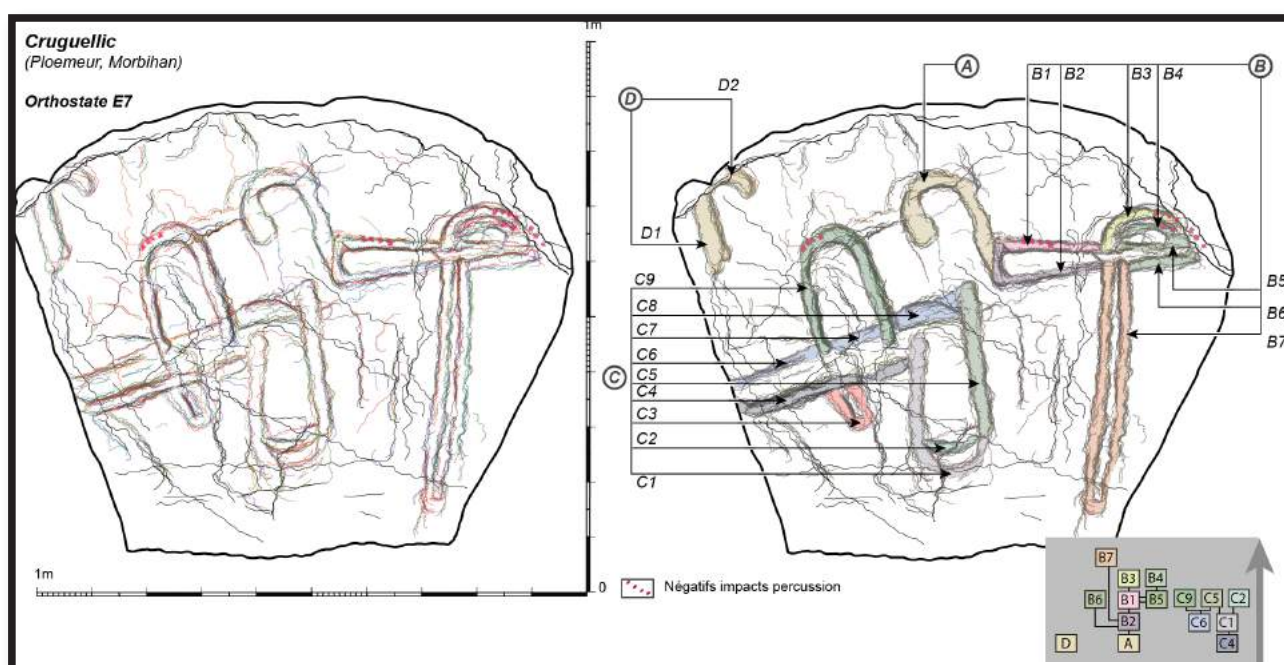
Bien que cela ne soit pas spécifié dans les publications successives, la dénomination des orthostates conservés dans leur fosse de fondation suit l'orientation cardinale de la tombe. W4 est donc le pilier ouest n° 4. Nous proposons par conséquent de nommer le

second pilier gravé - et replanté dans la restauration actuelle - par sa position à l'est, autrement dit E n° 7.

Une seule station fut nécessaire pour chaque dalle, étant donné leur taille basse. Chaque motif identifié sera désigné par une lettre capitale (A) et les signes le composant seront sous-numérotés (A1, A2). Le descriptif débutera de façon arbitraire à la verticale du support en suivant ensuite le sens des aiguilles d'une montre.



▲ **Fig. 2** : Orthostate E7. Exemples de clichés sous éclairages obliques utilisés dans le levé par compilation d'images.



▲ **Fig. 3** : Orthostate E7. Synthèse (non redressée) des contours compilés depuis les clichés de la station photographique (DSC_0201 à DSC_0260) ; interprétation soulignant les enlèvements de matière, leur **3.1** nomination appelée dans le texte et les relations d'antéro-postériorité.

Orthostate E7

Le corpus photographique couvrant cette autre face se compose de 61 photos (**fig.2**) au format .NEF (2,1 Go) ; 61 photos ont été corrigées au format .jpeg (utilisation des photos DSC_0201 à DSC_260). Le corpus graphique (4,5 Go) est composé de 49 fichiers vectoriels au format .ai et de 2 fichiers de synthèse.

La dalle est un granite à deux micas, sur laquelle il est presque impossible de détecter les gravures pourtant présentes. Seul un éclairage rasant vers midi autorise leur détection en plein jour, encore que l'observateur non averti puisse très facilement confondre certains plis naturels avec des tracés anthropiques. On est, au surplus, assez inquiet des difficultés à les percevoir aujourd'hui quand on examine la dalle photographiée en 1974 (LE ROUX, 1975) où aucune colonisation biologique n'est visible. La couverture actuelle par les lichens, notamment une espèce maritime très orangée, doit donc contribuer à cet estompage. Mais il est également clair que la météorisation, même en quarante ans d'attaque de la roche

qui peut paraître un espace de temps bien réduit, a pourtant et significativement affecté la surface du support. Notons cependant la reconnaissance inespérée de quelques larges négatifs d'éclats conservés dans certains tracés.

Le descriptif qui suit renseigne sur les contours et enlèvements de matière ; il donne les relations d'antéro-postériorité entre signes et pondère les interprétations des lectures brutes en surface de la roche (**fig.3**). Trois motifs bien reconnaissables du répertoire armoricain ont été identifiés - crosses de jet, hache emmanchée, cétacé - et nous allons les passer en revue.

Le **motif A** est constitué d'un seul tracé en continu, le signe se confondant par conséquent avec le motif. Il s'agit d'une crosse senestre, penchée par rapport à un axe central et longitudinal proposé dans la configuration restaurée actuelle, qui passerait d'ailleurs par son milieu.

Le **motif B** est une hache emmanchée.
- B1 et B2 dégagent la lame rectiligne, au

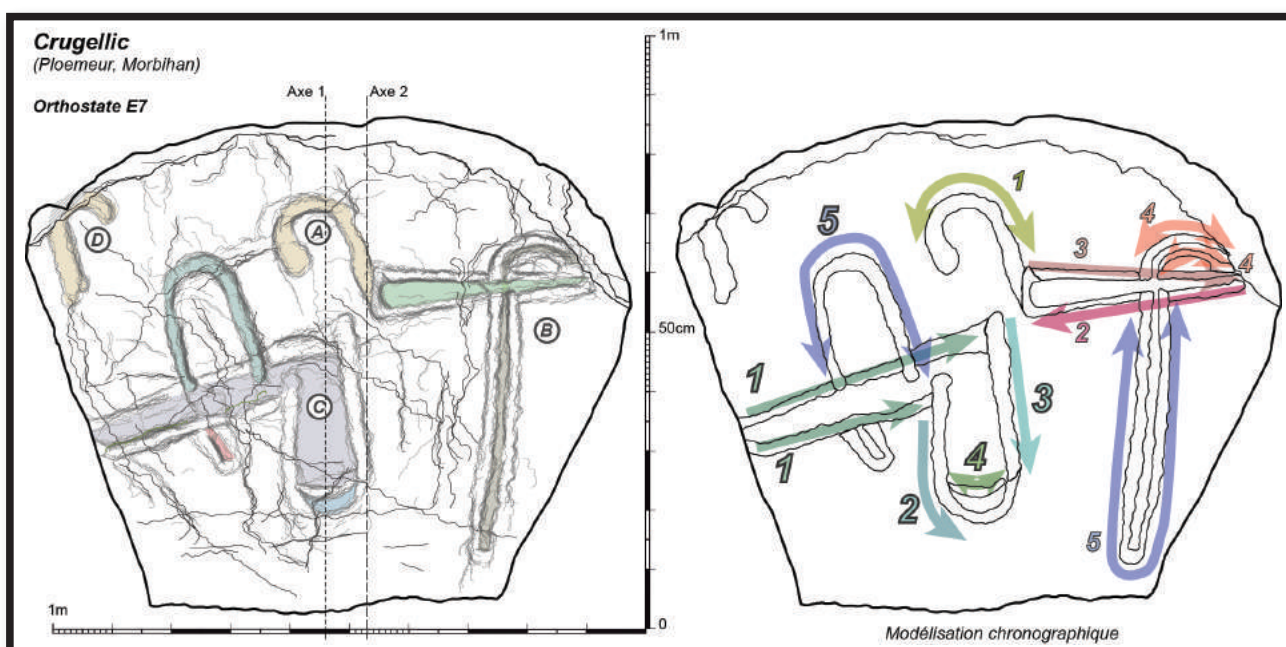
tranchant étroit, B1 étant postérieur à B2. B2 recoupe nettement la crosse A.

- B3 sort également le crosseron du manche, par la technique du champlevé. B3 recoupe B1 et vient presque entamer le corps de la lame.
- B4 est l'enlèvement symétrique permettant de dégager le crosseron.
- B5 est un tracé exactement orienté dans le prolongement de B1. Il dessine le talon de la lame et semble recoupé par B4, mais la relation est fragile.
- B6 est l'enlèvement de matière symétriquement placé, sans rejoindre B5 semble-t-il, à moins que la bordure du support n'ait tronqué cette relation attendue.
- B7 est un tracé continu qui dessine le manche, recoupant B2 à gauche et B6 à droite. Notons que l'extrémité proximale est courbée, soit que le modèle l'exigeait, soit que la bordure de la stèle ne l'ait imposé.

Le **motif C** est sans discussion possible un des composants bien reconnaissable du registre néolithique de l'ouest de la France. Plutôt qu'une « hache-charrue », nous avons

suggéré la représentation d'un cétacé (cachalot - CASSEN, VAQUERO, LASTRES, 2000).

- C1 dégage le côté gauche de la « tête », englobant d'ailleurs son extrémité, très endommagée.
- C2 est une reprise, postérieure à C1. C'est un tracé courbe qui divise la surface en champlevé, rectiligne en haut, curviligne en bas.
- C3 est un enlèvement placé sur le « ventre », dans le prolongement de C9, mais qui lui est bien distinct. Le signe ainsi dégagé et un segment rectiligne oblique.
- C4 assure le tracé inférieur du « corps ». Il est interrompu par C1. Nous n'avons pas identifié son achèvement sur le bord de la stèle, où devrait se trouver la « queue ».
- C5 est l'autre tracé sur le côté droit de la tête, postérieur à C1 et postérieur à C8.
- C6 dessine le dos de l'animal, et ici encore l'extrémité gauche ne permet pas de reconnaître l'attache d'une nageoire caudale. C7 et C8 sont vraisemblablement la suite du même enlèvement rectiligne, simplement interrompu par C9.
- C9 est le signe caractéristique de la figure, « souffle » du mammifère marin, superposé à C6.



▲ **Fig. 4** : Orthostate E7. Inventaire des motifs reconnus. Axes organisationnels présumés. Ordre de réalisation des tracés.

Le **motif D** est à son tour constitué d'un seul tracé, très probablement en continu (D1 et D2), le signe se confondant avec le motif. Il s'agit cette fois d'une crosse dextre, mais interrompue par une cassure dans le support. Elle est penchée, comme sa voisine, par rapport à un axe central et longitudinal. Le motif est excentré en regard de la composition en son ensemble, et surmonte ce qui devrait être l'emplacement de la queue du cachalot.

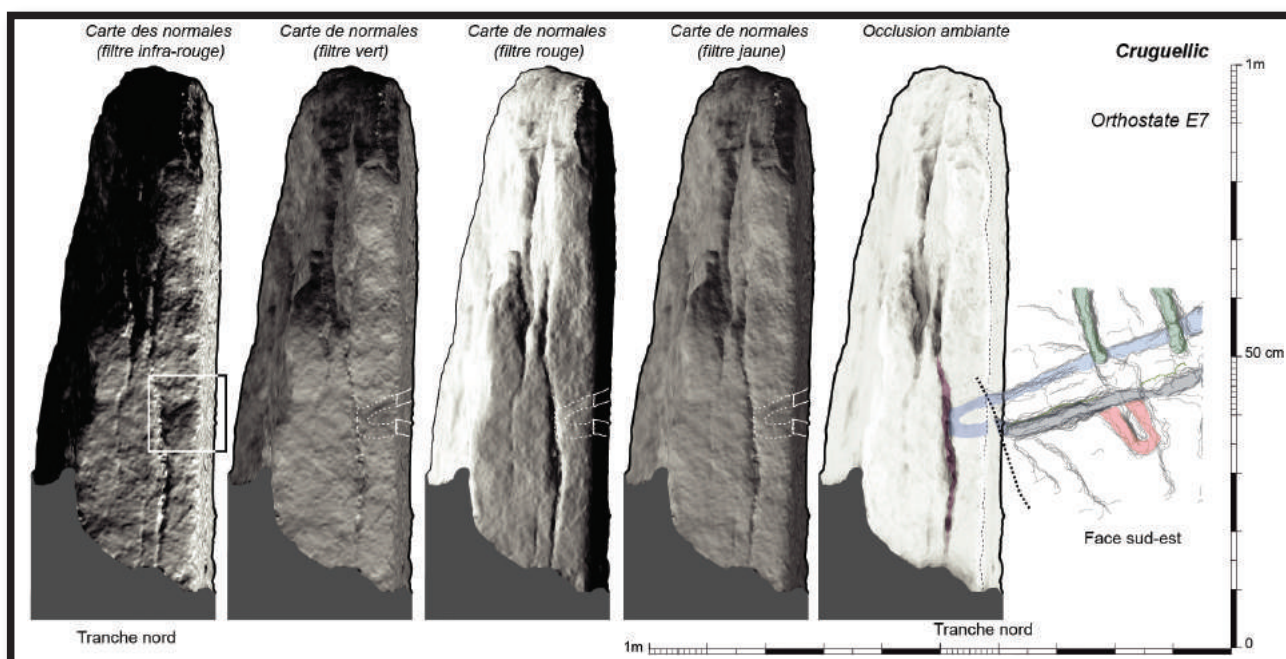
Un déroulé chronographique peut donc être déduit de ces relations d'antéro-postériorité (**fig.4**):

- avec la phase 1 débute l'inscription en oblique du corps (tracés des deux bords, sans connaître l'ordre de réalisation) ;
- la phase 2 dessine le bord gauche de la tête, et nous l'orientons du haut (plus large tracé) vers le bas (plus étroit) ;
- la phase 3 dessine le bord droit de la tête, en suivant le même principe de reconnaissance (large en haut, étroit en bas) ;
- la phase 4 sépare l'extrémité de la tête ;
- la phase 5 inscrit le souffle du cachalot, sans pouvoir mieux orienter le sens de réalisation.

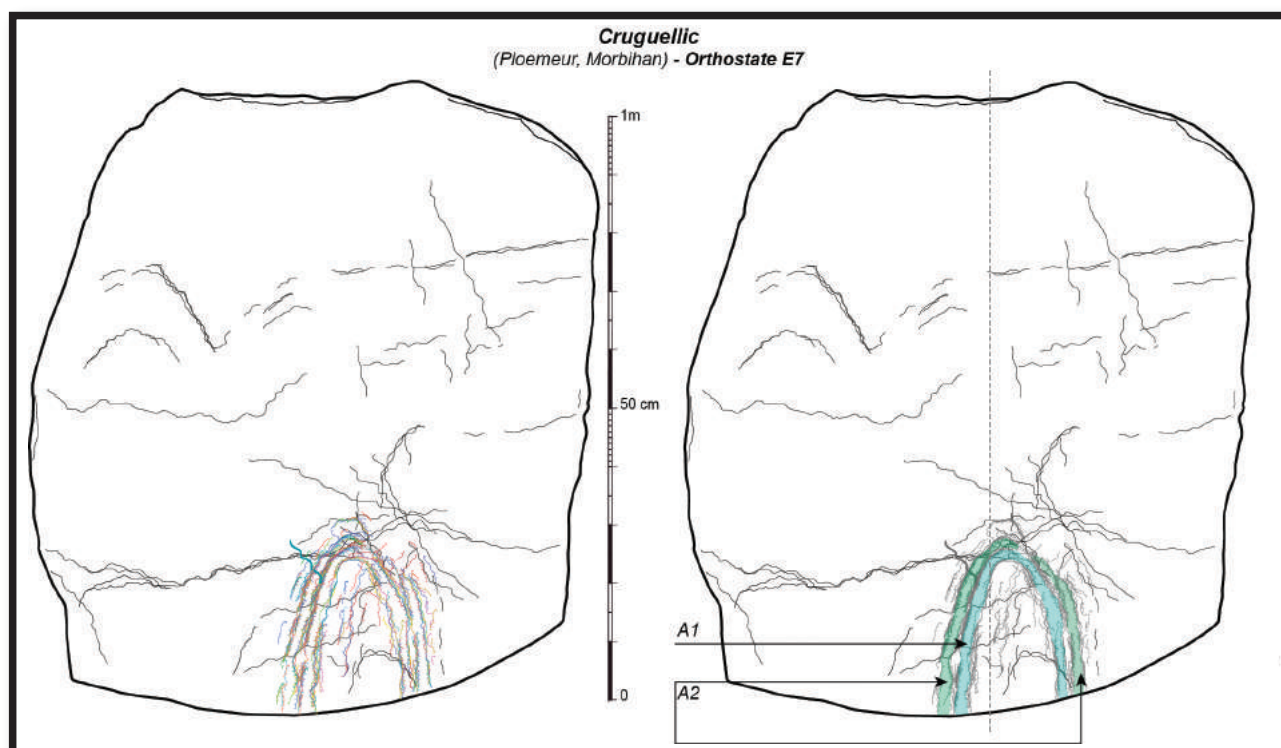
3.2 La tranche nord de l'orthostate E7

L'absence d'une représentation de « queue » à l'extrémité gauche du motif principal est finalement intrigante et serait une exception dans le registre actuel. La question s'est donc posée, à l'issue de la restitution des tracés, d'un éventuel prolongement du motif sur la tranche orientée au nord. Elle nous a conduit à revenir sur l'acquisition photogrammétrique en recalculant un modèle tridimensionnel spécifique, plus précis, sur cette partie du monolithe afin d'en faire ressortir le maximum de détails. Aucun enregistrement *in situ* par éclairages obliques n'avait en effet été programmé, aucune gravure n'ayant été ici inventoriée par les fouilleurs.

La **figure 5** présente le résultat de plusieurs illuminations virtuelles fournies par des filtres appliqués à la carte des reliefs (*normal map*). Il en ressort une anomalie en creux qui correspond exactement aux deux tracés détectés sur la face contiguë (face sud-est), sans pour autant que l'on puisse l'affirmer preuve à l'appui. Ces deux tracés supposés viennent s'achever sur une fissure naturelle dans le granite, fissure qui



▲ **Fig. 5** : Orthostate E7. Recherche des anomalies sur la tranche (nord) non relevée *in situ* ; levé par compilations d'images ; prolongement de la queue du cétacé.



▲ **Fig. 6** : Orthostate W4. Synthèse (non redressée) des contours compilés depuis les clichés de la station photographique (DSC_0131 à DSC_0178) ; interprétation soulignant les enlèvements de matière et leur nomination appelée dans le texte.

formerait alors la nageoire caudale dans notre hypothèse interprétative à l'instar de ce qui est observé sur l'individu sur la face orientale de la stèle de Kermaillard en Sarzeau (Morbihan). Plus généralement, la formule s'apparente à un typique « hors-champ iconographique » qui entraîne une dynamique supplémentaire à l'image de l'animal en mouvement (voir un phénomène similaire sur la même stèle de Kermaillard, face septentrionale : CASSEN, GRIMAUD, 2017).

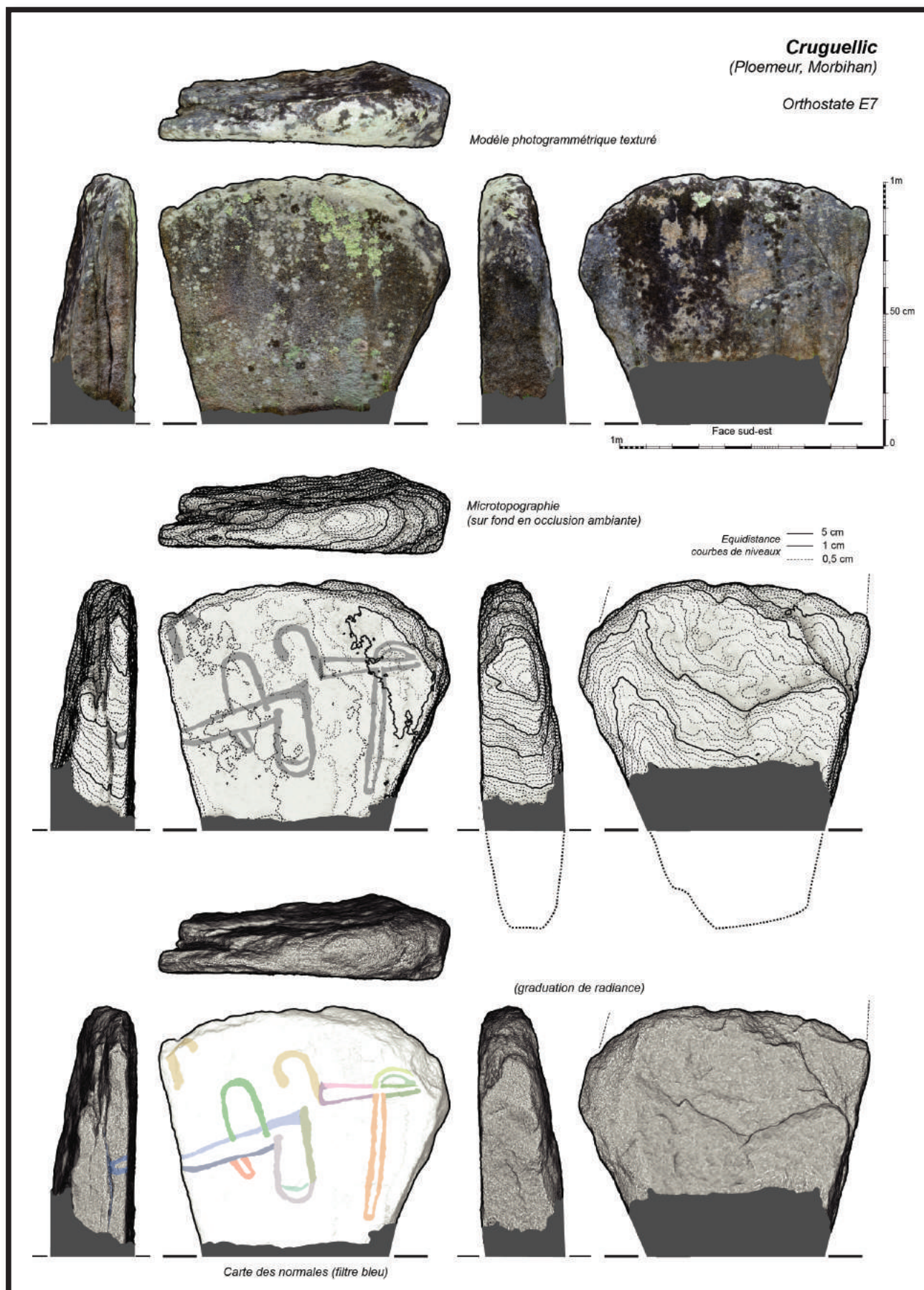
3.3 Orthostate W4

Le corpus photographique couvrant la face se compose de 70 photos au format NEF (2,44 Go) ; 70 photos ont été corrigées au format .jpeg pour un traitement plus souple à la palette, mais ne seront en fin de compte utilisés que 19 clichés (DSC_0131 à DSC_178). Le corpus graphique (2,03 Go) est composé de 19 fichiers vectoriels au format .ai et de 2 fichiers de synthèse.

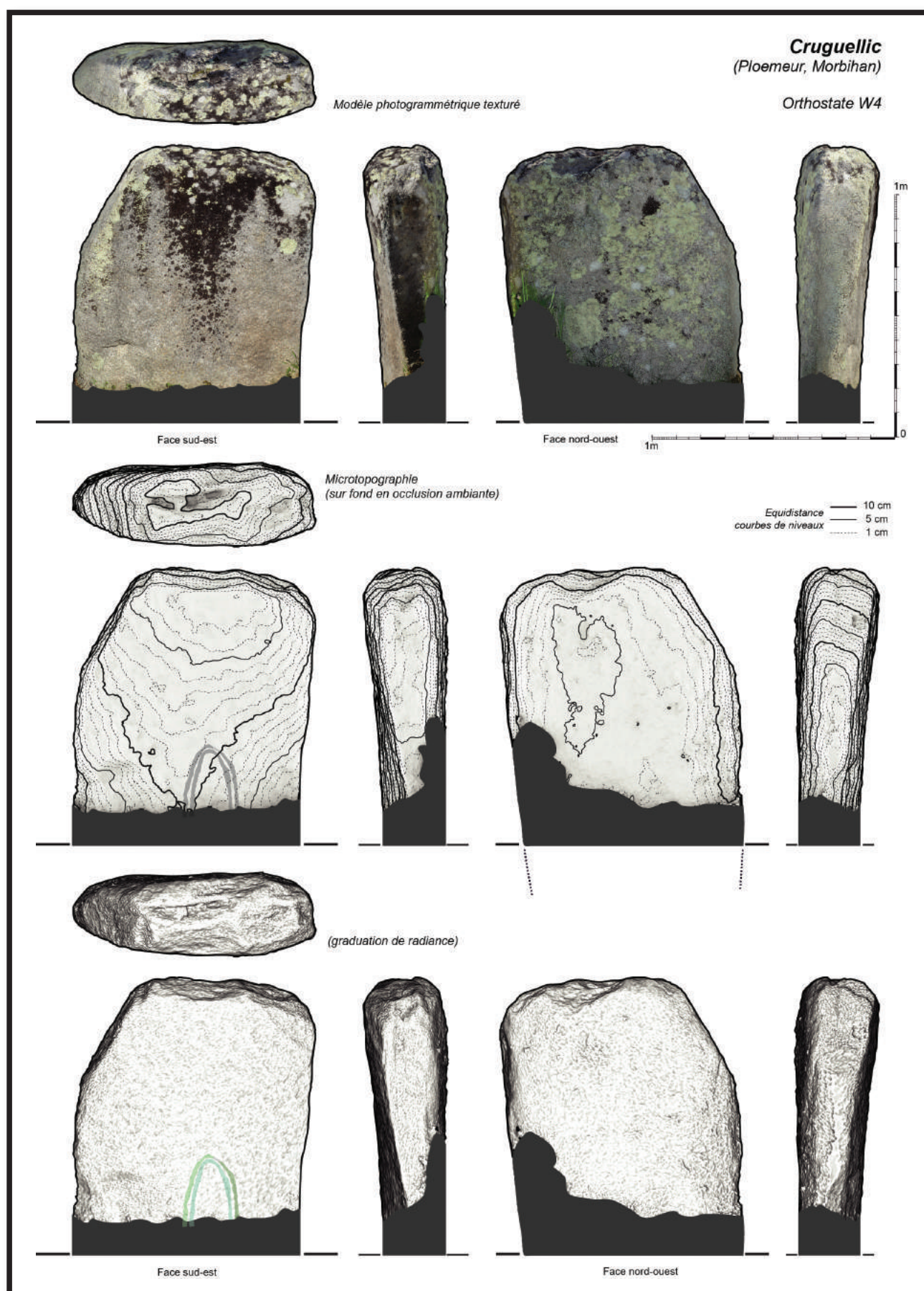
La dalle est aussi un granite à deux micas, dont la partie haute semble être intacte, ce qui n'est pas le cas de la partie basale, manifestement tronquée au niveau du motif gravé ainsi que le cliché au moment de son dégagement le prouve (LE ROUX 1977). La restauration a d'ailleurs enfoui 45 cm de gravures, autrement dit la racine de l'orthostate plantée dans la fosse (ou tranchée) d'implantation. Deux tracés ont pu être inventoriés, sans surprise (**fig.6**). Aucune autre gravure ne marque la partie supérieure du support, malgré une recherche attentive.

Le tracé A1 est complet et s'apparente à la « boucle » généralement visible au-dessus des représentations de « hache-charrue » ou « cétaqué », ou encore sur l'autre motif dit « hache-engainée ». On note cependant un arc sommital plus resserré que la norme.

Le tracé A2 suit cette première forme, mais une interruption de tracé, due à un accident naturel dans la roche, empêche d'en suivre parfaitement le contour.



▲ **Fig. 7** : Orthostate E7. Géométral et microtopographie à travers des rendus visuels extraits du modèle 3D. Transfert redressé des gravures levées *in situ* par station photographique.



▲ **Fig. 8** : Orthostate W4. Géométral et microtopographie à travers des rendus visuels extraits du modèle 3D. Transfert redressé des gravures levées *in situ* par station photographique.

4. Synthèse graphique

4.1 Le modèle 3D et le redressement du levé

Le fichier graphique de synthèse, en mode vectoriel, obtenu des éclairages tournants obliques sur les deux orthostates E7 et W4, contient les calques superposés correspondant à tous les dessins des contours pour chaque cliché compilé. Une estimation des tracés, autrement dit des signes gravés, a été proposée en étant guidé par cet inventaire des contours. Puis cette synthèse est intégrée sur la face est du modèle 3D du monolithe W4 et la face ouest du monolithe E7, ombrées suivant trois filtres (graduation de radiance, occlusion ambiante et carte de normales/filtre bleu) plus aptes à faire ressortir le motif dans la pierre et la morphologie du support (**fig.7 et 8**). Sans entrer dans le détail technique de la chaîne opératoire, on corrige ainsi les données vectorielles obtenues d'images photographiques déformées par l'objectif grand-angle à travers un calcul photogrammétrique qui insère une des photographies du levé des gravures *in situ*.

4.2 La géométrie des compositions

L'orthostate W4

Aucune étude n'est actuellement possible après la restauration des années 70.

L'orthostate E7

Compte tenu de la position actuelle inversée, résultat de la dernière restauration des années 70, un doute peut demeurer quant à l'intérêt de conduire un tel exercice. Mais l'orientation du sens de lecture des gravures est devenue la bonne, et l'équilibre général de la dalle semble tout à fait satisfaisant relativement à sa morphologie, probablement très proche de son installation primitive en tant que stèle. Nous pouvons donc orienter la scène, alternativement selon deux axes verticaux.

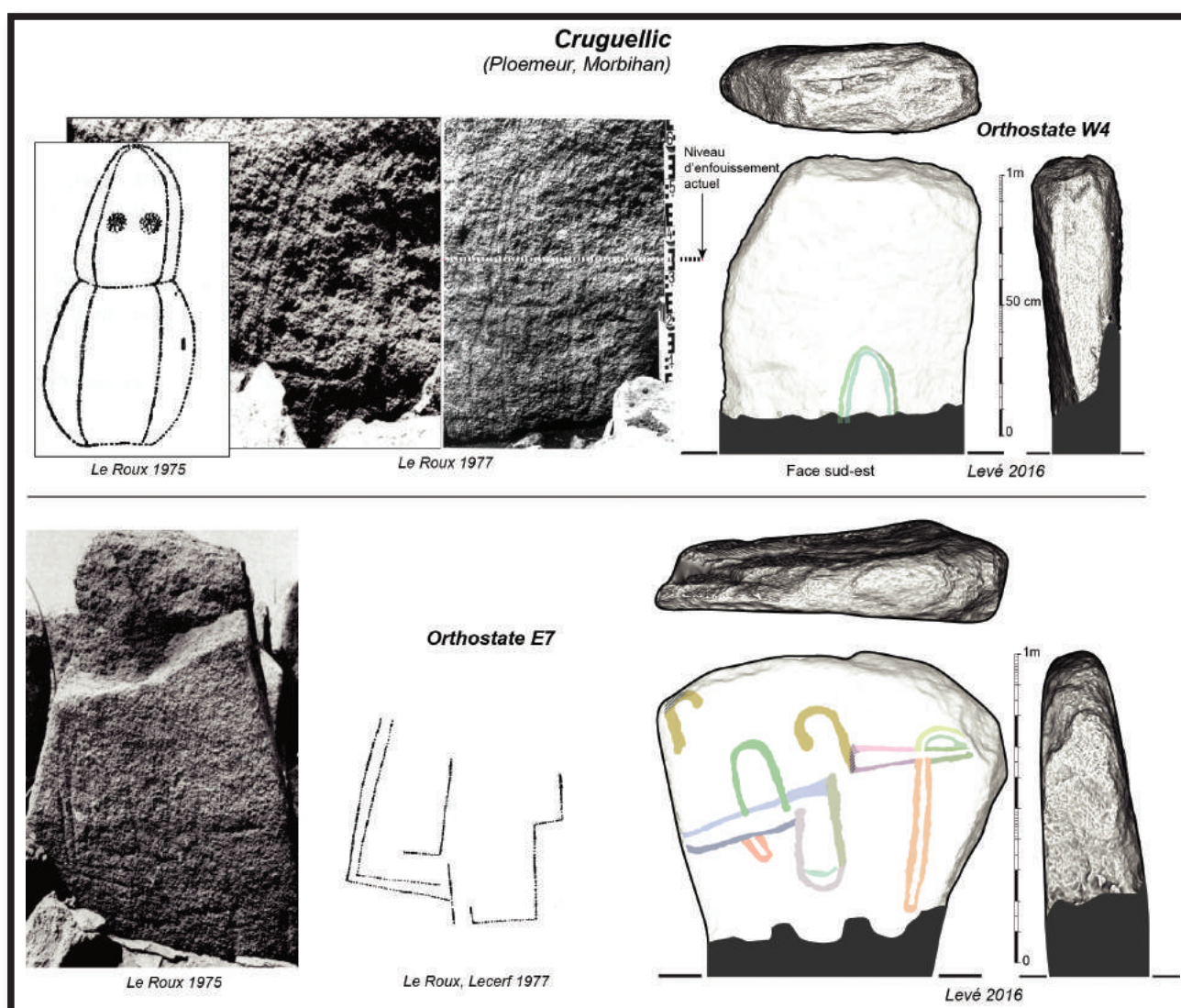
L'axe 1 divise la surface en deux moitiés (**fig.4**). On note en ce cas qu'il passe à peu près au centre de la tête du cachalot, tête descendue à la verticale alors que le corps est oblique, déterminant un « souffle » également penché. L'axe 2 est établi à une dizaine de centimètres à droite, car il vient ici faire coïncider deux tracés, celui dégagant le bord droit de la tête du cétacé d'une part, et celui dessinant le tranchant à gauche de la hache emmanchée d'autre part. Cette disposition de part et d'autre d'un axe imaginaire laisse entendre une nouvelle foi le système d'oppositions et de corrélations à l'œuvre entre tous les signes du registre armoricain. Une relation similaire a été soulignée sur un orthostate du Mané Lud à Locmariaquer (CASSEN, 2011). Il nous semble que cette séparation virtuelle dénote l'intention du graveur, en tant que la hache-signe doit par convention s'opposer à l'animal fabuleux.

4.3 La comparaison avec le levé Le Roux-Lecerf L'orthostate W4

Il est difficile d'établir un comparatif puisque nous n'avons pu enregistrer que 40% de la gravure détectée par la fouille des années 70. On peut néanmoins affirmer qu'aucune des deux cupules remarquées par nos collègues (ROUX, LECERF, 1977) n'est présente dans cette partie du motif examinée. Nous doutons également des resserrements à la partie inférieure des tracés formant la boucle ; il y a probable confusion avec la courbure des contours. La photo publiée en 1975 est à cet égard très claire. La terminaison basale du motif est aussi douteuse, toujours sur la foi des clichés produits.

L'orthostate E7

Le levé graphique publié en 1977 (ROUX, LECERF, 1977), le seul à notre disposition, fut manifestement établi sur un bloc inversé par rapport à la position actuelle (LE ROUX, 1975), résultat de la plus récente restauration (**fig.9**). Les tracés suivent ensuite un parti-pris de rectilignes,



▲ **Fig. 9** : Comparaison des deux levés graphiques pour les orthostates E7 et W4 (d'après LE ROUX 1975, 1977 ; LE ROUX, LECERF 1977).

parfois effectives, parfois fidèles seulement aux fissures naturelles dans le granite. On reconnaît bien entendu le manche de la hache sur la gauche du dessin et une moitié de la lame polie, mais qui sont autant de signes non identifiés par nos collègues. Un bord de la tête du cétaqué est conforme à notre levé mais le souffle est arrêté sur une fissure, et repéré sur un seul côté. Bref, il était impossible à partir de cet enregistrement de reconnaître les motifs en question.

5. Conclusions

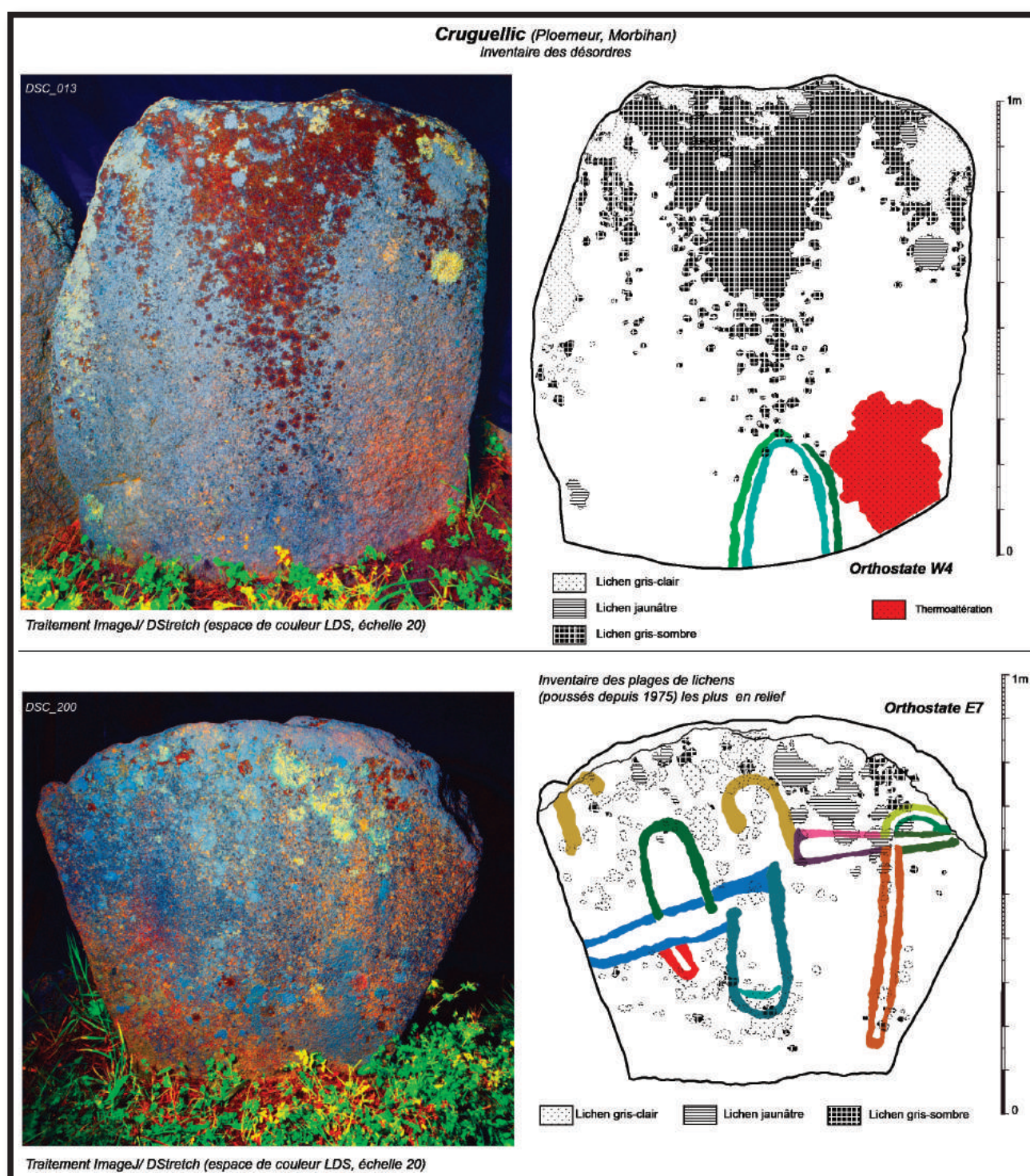
La tombe à couloir et « double transept » de Cruguellic se présente dans un état restauré,

mais le plan des structures internes est tout à fait conforme aux données archéologiques obtenues par la fouille des années 1970. Le cairn est de forme quadrangulaire (mais le cairn en partie reconstruit n'est pas conforme aux dimensions données par la fouille, sur les versants Ouest et Est, et perd 1 m d'envergure). Le mobilier Auzay-Sandun appartient au registre classique du Néolithique moyen des débuts du IV^e millénaire dans l'ouest de la France, et ne se distingue par aucun objet-type socialement valorisé.

Deux dalles gravées ont été détectées au cours de la fouille de sauvetage conduite par la Direction des antiquités de Bretagne, les deux ayant été

plantées de chaque côté du couloir, au milieu du monument, avant que l'orthostate oriental (E7) ne soit bousculé par les travaux d'aménagement du centre de vacances tout proche. Ce dernier monolithe était pourtant bien dressé au début des années 1970, mais dans une orientation

inverse à la position actuelle restaurée. Les deux individus semblent, quoi qu'il en soit, les restes d'anciennes stèles en réemploi. Le cas est évident avec W4 où le motif est pour plus de sa moitié enterré dans la tranchée de fondation du pilier, la gravure étant de surcroît tronquée à son extrémité



▲ **Fig. 10** : Orthostate E7 et W4. Cartographie des désordres à partir de la décorrélacion du cliché photographique (traitement ImageJ, module d'extension DStretch).

inférieure. E7, outre son renversement qui est un argument décisif, présente une gravure de crosse interrompue par une cassure, mais le fait pourrait être tout aussi bien rapporté à un dommage au sommet du monolithe postérieurement à son intégration dans la tombe. Les visites successives au Campaniforme, à l'âge du Fer et surtout durant la période gallo-romaine, ont dû perturber l'aspect du monument.

Notre inventaire des désordres s'est d'ailleurs limité aux supports gravés (**fig.10**). Sur W4, on ne peut noter qu'une seule thermoaltération vers la base du monolithe, assez classique pour rendre compte de feux allumés sur le sol, à des périodes plus récentes que le Néolithique. Le développement des lichens a également été cartographié, plus dans un souci expérimental que pour l'information présentement extraite. En revanche, sur E7, la coïncidence entre une concentration de lichens d'espèces différentes et la partie très dégradée de l'extrémité céphalique du cachalot, n'est sans doute pas le simple reflet du hasard. Et il en est de même avec le secteur de rencontre manche-lame sur la figuration de la hache, affecté d'une colonisation semblable qui a amplement brouillé l'information en compliquant la tâche de détection des tracés. Il est intéressant de noter que cette colonisation biologique s'est faite en 42 ans, cette partie du bloc ayant été trouvée enterrée en 1974.

Si notre levé sur la dalle W4 n'apporte pas beaucoup d'informations nouvelles par rapport au précédent levé - excepté bien entendu la position enfin connue du motif sur son support et la nature et la largeur des tracés -, les résultats obtenus sur E7 sont cette fois sans commune mesure. Trois grands motifs du répertoire armoricain sont identifiés : la crosse, en double exemplaire, la hache au manche croisé et le cachalot soufflant.

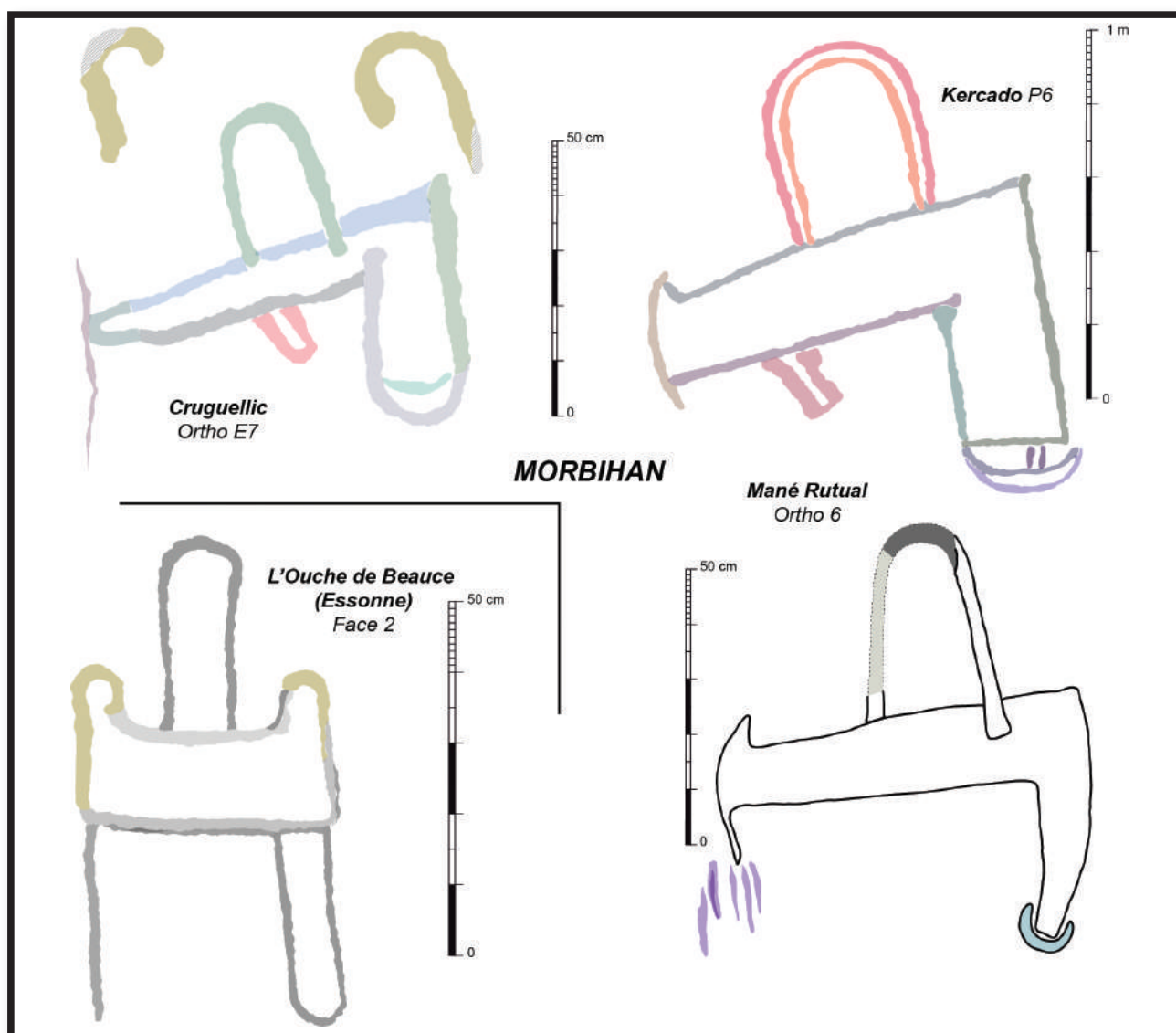
- Le cétacé est similaire à l'individu répertorié au plafond de la tombe de Kercado (Carnac), où nous avons aussi détecté une portion de

disque à l'extrémité de la tête ; la présence d'un pénis est de surcroît un point important de comparaison (CASSEN, GRIMAUD, PAITIER, à paraître).

- La hache emmanchée présente un dessin similaire au type Bégude, qui est le plus ancien dans la classification européenne des lames polies en jade alpin (PÉTREQUIN, CASSEN, GAUTHIER et al., 2012). Notons que la hache est figurée superposée au manche, ce qui est une erreur fonctionnelle mais s'accorde à de nombreuses représentations semblables, où la préséance est donnée à la lame polie en pierre au détriment de la crosse (CASSEN, 2007).

Au-delà des analogies régionales, soulignons combien ce nouvel exemplaire de cétacé éclaire un motif semblable, reproduit sur une stèle néolithique de la vallée de l'Essonne (BENARD, SIMONIN, TARRÊTE, 2015 ; CASSEN, GRIMAUD, LESCOP, 2016 ; CASSEN, GRIMAUD, LESCOP, VALOIS, 2017), qui conserve deux signes en crosses pour limiter les deux extrémités du corps (**fig.11**). Une particularité qui demeurerait peu compréhensible jusqu'à la découverte de la figure de Cruguellic.

Pour finir, nous ne saurions trop insister sur le grave danger d'altération qui court en surface des deux dalles gravées, directement exposées aux agents atmosphériques, sans compter la pression touristique (avec, depuis plusieurs années, le festival « Les pierres parlent en Bretagne », avec scène aménagée débordant sur une partie du cairn). La possibilité de conserver ces deux dalles (de peu d'envergure et peu impliquées dans la structure architecturale) dans un espace de type lapidaire de musée, tandis que des *fac-simile* prendraient leur place (et notamment en rehaussant de teintes les gravures désormais comprises) nous apparaît comme une priorité conservatoire et une initiative tout à fait réalisable.



▲ **Fig. 11** : Comparaisons de quelques motifs similaires de cétacés dans les tombes à couloir morbihannaises et sur la stèle de l'Essonne (gravure de L'Ouche de Beauce d'après CASSEN *et al.*, 2016)

Remerciements :

A C.T Le Roux qui a bien voulu nous répondre au sujet de la restauration du monument, et à C. Le Colleter et Y. Cocoual pour avoir bien voulu remonter l'historique des déclarations portées par la SAHPL lors des dégradations successives du monument de Cruguellic.

Ce programme de recherches (PCR) est financé par la Ministère de la Culture (DRAC Bretagne), le département du Morbihan, la région Bretagne, et l'université de Nantes (LARA, UMR 6566).

BIBLIOGRAPHIE

Rapport PCR (Programme Collectif de Recherche) 2016 :

CASSEN S., GRIMAUD V., PAITIER H., BOUJOT C., VIGIER E., VOURC'H M., CHAIGNEAU C., MARCOUX N., QUERRÉ G., SELLIER D., Corpus des signes gravés néolithiques. Programme collectif de recherche (PCR) relatif à l'enregistrement et à la restitution de l'art rupestre néolithique en Armorique en vue de son étude et de sa conservation numérique. Phase de test : avril 2016/ mars 2017. Ministère de la Culture et de la Communication – Conseil général du Morbihan, CNRS, ENSA, Université de Nantes. Rapport PCR 2016 en ligne : <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/solr-search?q=PCR+cassen>

Publications

BÉNARD A., SIMONIN D., TARRÊTE J., « Les stèles et rochers gravés néolithiques de la moyenne vallée de l'Essonne », dans Rodriguez G. et Marchesi H. (dir.), *Statues-Menhirs et pierres levées du Néolithique à aujourd'hui*, Actes du 3^{ème} colloque international sur la statuaire mégalithique, St-Pons-de-Thomières, Groupe archéologique du Saint-Ponais, 2015, p. 193-209.

CASSEN S., « Un pour tous, tous contre un... Symboles, mythe et histoire à travers une stèle morbihannaise du Ve millénaire » dans TESTART A., BARRAY L., BRUN P. (dir.), *Pratiques funéraires et sociétés*, Collège de France, Centre de Recherche et d'Etude du Patrimoine, Sens, 2007, p. 37-67.

CASSEN S., « Le Mané Lud en mouvement. Déroulé de signes dans un ouvrage néolithique de pierres dressées à Locmariaquer (Morbihan) », *Préhistoires Méditerranéennes*, 2, 2011, p. 11-69.

CASSEN, S., VAQUERO LASTRES J., « La Forme d'une chose » dans: Cassen S., Boujot C., Vaquero K. (dir.), *Eléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*, Association des Publications chauvinoises, Chauvigny, 2000, p. 611-656.

CASSEN S., GRIMAUD V., LESCOP L., « Enregistrement et représentations de la stèle néolithique de L'Ouche de Beauce (Maise, Essonne) », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 55, 2016 [En ligne : <https://racf.revues.org/2381>].

CASSEN S., GRIMAUD V., LESCOP L., VALOIS L., « Les compositions gravées en Beauce et Gâtinais », dans Pétrequin P., Gauthier E. et Pétrequin A.-M. (dir.), *Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique*, Cahiers de la MSHE C.N. Ledoux n°17, Presses Universitaires de Franche-Comté n°1224, Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Ain, Besançon, 2017, p. 761-845.

CASSEN S., GRIMAUD V., « Enregistrements, représentations et analyse structurale d'une stèle néolithique gravée dans l'ouest de la France. Kermaillard à Sarzeau (Morbihan, France) », *Bollettino del Centro camuno di Studi Preistorici*, 43, 2017, à paraître.

CASSEN S., GRIMAUD V., PAITIER H., « Les monolithes gravés dans la tombe à couloir néolithique du Mané er Groez à Kercado (Carnac, Morbihan) », *Gallia-Préhistoire* 58, p. 87-138, 2018.

GOUÉZIN, P., *Les mégalithes du Morbihan littoral, (au sud des Landes de Lanvaux, de Guidel à Quiberon)*, Institut culturel de Bretagne–Centre régional d'archéologie d'Alet, Rennes, 2007.

LE ROUX CH.-T., « Bretagne », *Gallia-Préhistoire*, 18, 2, 1975, p. 511-539.

LE ROUX CH.-T., « Bretagne », *Gallia-Préhistoire*, 20, 2, 1977, p. 407-432.

LE ROUX CH.-T., « Le mobilier du dolmen de Cruguellic en Ploemeur (Morbihan) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 75, 9, 1978, p. 281-285 .

LE ROUX CH.-T., LECERF Y., « Le dolmen de Cruguellic en Ploemeur (Morbihan) et les sépultures mégalithiques transeptées armoricaines », dans *L'Architecture mégalithique*, Colloque du 150^e anniversaire de la Société Polymathique du Morbihan, Vannes, 1977, p. 143-160.

LE ROUZIC Z., *Inventaire des monuments mégalithiques de la région de Carnac*, Société Polymathique du Morbihan, Vannes, 1965.

L'HELGOUAC'H J., *Les Sépultures mégalithiques en Armorique*, Université de Rennes, Rennes, 1965.

L'HELGOUAC'H J., POULAIN H., « Le Cairn des Mousseaux à Pornic et les tombes mégalithiques transeptées de l'estuaire de La Loire », *Revue Archéologique de l'Ouest*, 1, 1984, p. 15-32.

MORTILLET A. (de), « Les figures sculptées sur les monuments mégalithiques de France », *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1894, p. 273-307.

PÉTREQUIN, P. CASSEN, S., GAUTHIER, E., KLASSEN, L., PAILLER Y., SHERIDAN A., « Typologie, chronologie et répartition des grandes haches alpines en Europe occidentale », dans Pétrequin P., Cassen S., Errera M., Klassen L., Sheridan A. (eds.) *Jade. Grandes haches alpines du Néolithique européen. Ve et IVe millénaires av. J.-C.*, Presses Universitaires de Franche-Comté (Collection Les cahiers de la MSHE Ledoux), Besançon, p. 574-727.

SHEE TWOHIG E., *The Megalithic Art of western Europe*, Clarendon Press, Oxford, 1981.

Note : les auteurs sont Serge Cassen (Laboratoire de recherches en archéologie et architectures (UMR6566), directeur de recherche CNRS, Université de Nantes, rue de la Censive du Tertre, BP 81227, 44312 Nantes (France) ; serge.cassen@univ-nantes.fr) et Valentin Grimaud (Laboratoire de recherches en archéologie et architectures, architecte et ingénieur d'étude, Université de Nantes, rue de la Censive du Tertre, BP 81227, 44312 Nantes (France) ; valentin.grimaud@univ-nantes.fr)